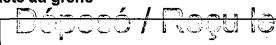




Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



1 1 JUIN 23:3

N° d'entreprise : 0722 540 429

Dénomination

(en entier): MARTA JANEK AVOCAT

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège: AVENUE DES NERVIENS, 117 BOITE 4 - 1040 ETTERBEEK

Objet de l'acte : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

EXTRAIT DU PV DE L'A.G.E. TENUE AU SIEGE SOCIAL LE 28 MAI 2019 A 18H00

Mademoiselle la Présidente propose de changer le siège social de la société au n°61 boîte 5 de la Rue Baron Dhanis à 1040 Etterbeek et ce à la date du 01 août 2019.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 après lecture et approbation du présent procèsverbal.

La PRESIDENTE Mademoiselle Marta JANEK Gérant,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).